FÉDÉRATION NATIONALE DE LA LIBRE PENSÉE
Membre de l'Association Internationale de la Libre Pensée (IAFT-AILP)
10/12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 PARIS –
Tél. : 01 46 34 21 50 – Fax : 01 46 34 21 84
libre.pensee@wanadoo.fr – http://www.fnlp.fr

https://fr-fr.facebook.com/federationnationalelibrepensee

@LP_Nationale

– COMMUNIQUÉ DE PRESSE –

La dérive autoritaire d'un régime en crise

Les faits scandaleux se suivent et se ressemblent sous la houlette d'un régime en crise qui accentue de plus en plus sa dérive autoritaire. Ce « *nouveau monde est en marche* », paraît-il. Il ressemble de plus en plus aux heures noires du gaullisme, où la répression était partout.

Voici quelques faits inquiétants

■ **A Tournon-Saint-Martin dans l'Indre**, la municipalité comme toutes les 36 600 autres municipalités organise une cérémonie le 11 novembre pour célébrer la paix et non glorifier la boucherie impérialiste et ses 10 millions de morts. Traditionnellement, les enfants de l'Ecole publique chantent *la Marseillaise* et la très émouvante *Chanson de Craonne*. Le directeur académique **Pierre-François Gachet** (fonctionnaire d'autorité dépendant directement du gouvernement et du ministre de l'Education nationale) a signifié au maire de la commune de Tournon-Saint-Martin qu'il interdisait la *Chanson de Craonne*, car elle était pour lui malvenue en ce centième anniversaire. La **Libre Pensée** soutient totalement **Dominique Hervo**, maire de la commune qui a indiqué clairement que la *Chanson de Craonne* continuerait d'être chantée et que seront lues des lettres de *Poilus*.

Inscrivant ses pas dans ceux de **Nicolas Sarkozy** et de **François Hollande**, le gouvernement **Macron/ Philippe** refuse obstinément de réhabiliter les 639 Fusillés pour l'exemple de 1914-1918. Le *Secrétaire d'Etat aux Anciens-Combattants* avait aussi interdit la *Chanson de Craonne* lors des cérémonies commémoratives de la bataille de la Somme, le 1er juillet 2016. Cela avait suscité une vague de protestations.

La **Libre Pensée** lui avait adressé une lettre ouverte où l'on pouvait lire : « *Faut-il rappeler que cette chanson a été en pleine guerre l'objet d'investigations policières, pour en découvrir alors le parolier et le châtier de façon à lui interdire la récidive, c'est-à-dire en vue de le traduire en* ***Conseil de guerre*** *et d'obtenir si possible qu'il soit passé par les armes comme* « Fusillé pour l'exemple ? »

Faut-il rappeler que cette chanson a connu un immense succès dans les tranchées ? Cette chanson, vous le savez, n'a

rien à voir avec une simple rengaine passée de mode et à laquelle nos contemporains seraient devenus indifférents. Non. Mille fois non. Tout au contraire. Il s'agit d'une chanson pleine d'un sens profond ayant su traduire l'état d'esprit des combattants de la ***Première guerre mondiale****, tant elle est empreinte d'une nostalgie poignante et d'un esprit de révolte contre des ordres absurdes, dont la guerre de 1914-1918 n'a pas manqué, comme la majorité des historiens modernes s'accordent désormais à le dire.*

Cette chanson a bravé le temps et l'oubli. Il n'est pas excessif de dire qu'elle a pris un caractère symbolique et qu'à elle seule, elle exprime l'immense désespoir et l'immense colère de ces centaines de milliers de jeunes hommes voués à sacrifier, qui leur vie, qui leur intégrité physique, qui leur santé mentale, pour des intérêts qui n'étaient pas les leurs. »

■ ***Sud-Ouest*** du 3/10/2018 informe que le 515e Régiment du Train a été à Surgères (Charente-Maritime) pour s'adresser aux enfants des Ecoles publiques. Ils ont déployé une vingtaine de véhicules militaires et de blindés et distribué des fusils d'assauts aux enfants pour leur apprendre à faire la guerre. Une mère d'élèves proteste : « *Déjà que les jeunes confondent la vraie vie et les jeux de guerre, si en plus on leur met des vraies armes en main, où va-t-on ?* » La presse s'est fait l'écho de la protestation de la **Libre Pensée**.

■ Par voie de presse, nous avons appris qu'à **Quimper dans le Finistère**, le 9 novembre prochain, près de 2 000 jeunes, élèves du Premier et du Second degré seront mobilisés pour participer « *à un défilé citoyen, accompagné d'anciens combattants, de militaires d'active, de jeunes sapeurs-pompiers, de jeunes de la préparation militaire marine, de jeunes de la Croix-Rouge, de réservistes* ». C'est en marche et au pas, déguisés en *Poilus*, que ces jeunes vont se livrer, sous les ordres de l'armée et la bénédiction de l'Education nationale, à un simulacre de défilé. ***Mobiliser des jeunes et les faire défiler en uniforme, c'est déjà préparer les guerres de demain !***

■ ***La Voix du Nord*** (20/10/2018) informe : « *Quatre cents élèves de CM1 et CM2, issus d'une douzaine d'écoles de Calais (62), participeront aux cérémonies marquant le centenaire de l'Armistice. Des parents d'élèves se disent choqués de voir leurs enfants apprendre à marcher au pas et à faire le garde-à-vous. Les enfants sont souvent appelés à participer à des cérémonies commémoratives. Certains parents estiment qu'à Calais, cette année, cela va un peu trop loin.*

Des parents d'élèves de différentes écoles se disent aujourd'hui choqués de la manière dont les choses se passent, ils dénoncent en particulier le fait que leurs enfants apprennent à marcher au pas et à se mettre au garde-à-vous, durant le temps scolaire, sous les ordres d'un réserviste de l'AMRAF (association des militaires de réserve de l'artillerie de France. « Nous nous sommes sentis piégés, note une mère de famille dont l'enfant est à l'école de l'Esplanade. *Nous avons donné notre accord pour que notre enfant participe aux cérémonies du 11 Novembre, parce qu'il est très important de commémorer. Mais à aucun moment, on ne nous a dit que cela allait être un défilé militaire avec marche au pas. » Un autre parent, père d'un élève de l'école du Phare, évoque quant à lui « un véritable entraînement militaire infligé à des enfants de dix ans. » Ce que dément Philippe Lachèvre, le réserviste qui s'occupe de préparer la commémoration.*

*Une pétition a été mise en ligne. Le texte qui l'accompagne, signé par le « **collectif Craonne pour la paix**» précise que pour ces parents, on ne milite pas pour la paix en marchant au pas. « On demande que ce défilé militaire se transforme en défilé pour la paix. Pourquoi ne pas faire en sorte que les enfants marchent la main dans la main, ou avec un drapeau blanc ? », s'interroge encore une mère d'élève. »*

Pourquoi une telle frénésie militariste ?

Parce que le 11 novembre 2018, **Emmanuel Macron** invite à Paris 60 chefs d'Etats pour commémorer 1918. Parmi eux : **Donald Trump**, **Vladimir Poutine**, **Angela Merkel**, les marchands d'armes les plus importants dans le monde. Leurs armées assassinent et bombardent les peuples en Afrique, en Syrie, en Libye, en Afghanistan. Ce sont des incendiaires qui mettent le feu à la planète.

Il s'en est fallu de peu que l'Elysée participe à la cérémonie d'hommage aux 8 maréchaux de France de 1914-1918, dont **Philippe Pétain** (qui n'est plus maréchal depuis sa condamnation en 1945 pour indignité et collaboration avec l'Allemagne nazie). Ce scandale a été dénoncé par ***Médiapart*** et **Emmanuel Macron** a dû renoncer. Mais le message du pouvoir est clair : il faut se préparer aux guerres présentes et qui vont venir. Et pour cela, il faut honorer les massacreurs et les fusilleurs galonnés. Et bien sûr, il ne faut pas réhabiliter les 639 Fusillés pour l'exemple.

La Libre Pensée dit Non à la Guerre, à toutes les guerres !

C'est pourquoi, elle organise le 11 novembre autour des monuments et lieux pacifistes dans ce pays, une centaine de rassemblements pour que ***Maudite soit la Guerre !*** Elle appelle les pacifistes, les internationalistes et les laïques à y participer massivement. (Voir sur notre site les lieux et heures des rassemblements : https://www.fnlp.fr/news/588/17/Les-rassemblements-pacifistes-autour-du-11-novembre/d,lp_detail.html

La **Libre Pensée** constate que parfois ceux qui ; à l'occasion de l'horrible assassinat des journalistes de ***Charlie-Hebdo*** qui a soulevé une légitime condamnation et réprobation, manifestaient pour « *défendre la liberté d'expression* » ; sont parfois les mêmes qui entendent interdire la *Chanson de Craonne*. Il faut dire qu'ils sont aussi souvent les mêmes qui vendent des armes à l'Arabie saoudite. Il y a parfois des indignations à géométrie variable.

Mais avec le Sabre, il y a toujours le Goupillon !

■ L'opinion publique laïque sait que le Maire de Montpellier, **Philippe Saurel**, dans l'Hérault est un fervent zélote du goupillon catholique. Contre toute vérité historique (et la **Libre Pensée** le démontera prochainement), il est devenu l'archidiacre du culte de *saint-Roch*. Bafouant la loi du 9 décembre 1905 de Séparation des Eglises et de l'Etat, ce sont des flots d'argent et de moyens publics qui se déversent dans les bénitiers à son instigation.

La **Libre Pensée** a demandé de multiples rendez-vous à **Philippe Saurel** pour débattre de cela. Sa seule

réponse fut un refus constant. Mais la rencontre aura bien lieu : au Tribunal administratif où la Libre Pensée l'a assigné. Matamore en diable, le maire de Montpellier a indiqué « *qu'il faudra lui passer sur le corps* » pour empêcher le financement public du culte de *saint-Roch*. Chacun est libre de ses envies d'être le paillasson de bien étranges besognes. Il a rajouté qu'il se rendrait à Bastia en Corse pour célébrer *saint-Joseph*. Mais à notre connaissance, il n'y a pas d'Elus de Corse en écharpe tricolore à ces processions religieuses.

Un point commun se dégage de tous ces faits, liés à la « Macronie » :

Une tentative totalitaire d'imposer le silence dans les rangs par la terreur, la répression et le militarisme !

Puisqu'on parle d'Histoire, la **Libre Pensée** rappelle que lorsqu'un général vainqueur, puis ensuite un Empereur romain était porté en triomphe, sur son char de défilé se tenait un esclave tenant la couronne de laurier qui lui disait en permanence : « ***Souviens-toi que tu n'es qu'un homme*** **».** En effet, la **Roche tarpéienne** n'est jamais loin du **Capitole**.

Paris, le 29 octobre 2018

BON DE SOUSCRIPTION

POUR L'ÉRECTION D'UN MONUMENT EN HOMMAGE

AUX FUSILLÉS POUR L'EXEMPLE

Je verse : ……

(Délivrance d'un reçu permettant une déduction fiscale de 66 %)

Nom : ……..…… Prénom :……..……..……

Association : ……..….

Adresse : …….…….

Courriel : …….

Chèque à l'ordre de : « *A.E.M.H.F.E.* » (Association pour l'érection d'un monument en hommage aux Fusillés pour l'exemple)

A envoyer à : Nicole **Aurigny - AEMHFE - 49 rue Quentin Barré 02100 Saint-Quentin**